

NE VOUS FAITES PAS AVOIR!

Prenez garde aux stratagèmes de fraude fiscale. Si vous recevez un appel ou un courriel qui semble être une arnaque, c'est probablement le cas.

Lorsque l'ARC communique avec vous, elle suit une procédure très stricte pour protéger vos renseignements personnels.

L'ARC ne fera jamais ce qui suit :

- vous demander des renseignements personnels par courriel ou message texte;
- vous demander de payer par carte de crédit prépayée;
- transmettre vos renseignements personnels à une autre personne, sauf si vous lui avez donné l'autorisation nécessaire;
- vous laisser un message contenant des renseignements personnels sur votre répondeur;
- vous menacer ou utiliser un langage intimidant.

- En cas de doute, vérifiez dans Mon dossier ou téléphonez au 1-800-959-7383.
- Pour consulter vos renseignements personnels sur l'impôt sur le revenu et vos prestations et pour gérer votre dossier fiscal en ligne, allez à canada.ca/mon-dossier-arc.

Pour obtenir des renseignements sur les types de fraude ou signaler du télémarketing trompeur, communiquez en ligne avec le Centre antifraude du Canada (CAFC) à www.centrefraude.ca ou composez le numéro sans frais 1-888-495-8501. Si vous croyez avoir été victime d'une fraude ou si vous avez fourni involontairement des renseignements personnels ou financiers, communiquez avec votre service de police.

Pour en savoir plus, allez à canada.ca/impots-prevention-fraude.

